



**UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI  
(UAC)  
FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES  
(FASHS)**



**Laboratoire de Géographie Rurale et d'Expertise Agricole  
(LaGREA)**

**Journal de Géographie Rurale Appliquée et  
Développement  
(J\_GRAD)**



**ISSN : 1840-9962**

**N °01, juin 2021**

**Volume 2**

## COMITE DE PUBLICATION

**Directeur de Publication** : Professeur Moussa GIBIGAYE  
**Rédacteur en Chef** : Dr (MC) Bernard FANGNON  
**Conseiller Scientifique** : Professeur Brice SINSIN

## COMITE SCIENTIFIQUE

BOKO Michel (UAC, Bénin)	SAGNA Pascal, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)
SINSIN Brice (UAC, Bénin)	OGOOWALE Euloge (UAC, Bénin)
ZOUNGRANA T. Pierre, Université de Ouagadougou, (Burkina Faso)	HOUNDENOU Constant (UAC, Bénin)
AFOUDA Fulgence (UAC, Bénin)	KOLA Edinam (UL, Bénin)
AGBOSSOU Euloge (UAC, Bénin)	CLEDJO Placide (UAC, Bénin)
TENTE A. H. Brice (UAC, Bénin)	CAMBERLIN Pierre, Université de Dijon (France)
TOHOZIN Antoine Yves (UAC, Bénin)	OREKAN Vincent O. A. (UAC, Bénin)
KOFFIE-BIKPO Cécile Yolande (UFHB, Côte d'Ivoire)	ODOULAMI Léocadie (UAC, Bénin)
GUEDEGBE DOSSOU Odile (UAC, Bénin)	GONZALLO Germain (UAC, Bénin)
OFOUEME-BERTON Yolande (UMN, Congo)	KAMAGATE Bamory, Université Abobo-Adjamé, UFR-SGE (Côte d'Ivoire)
CHOPLIN Armelle (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, France)	KAUDJHIS ASSI-Joseph Université Alassane OUATARA (Côte d'Ivoire)
SOKEMAWU Koudzo (UL, Togo)	YOUSSAOU ABDOU KARIM Issiaka (UAC, Bénin)
VISSIN Expédit Wilfrid (UAC, Bénin)	HOUINATO Marcel, (UAC, Bénin)
TCHAMIE Thiou Komlan, Université de Lomé (Togo)	BABATOUNDE Séverin (UAC, Bénin)

## COMITE DE LECTURE

TENTE A. H. Brice (UAC, Bénin), DOSSOU GUEDEGBE Odile (UAC, Bénin), TOHOZIN Antoine (UAC, Bénin), VISSIN Expédit Wilfrid (UAC, Bénin), VIGNINOUS Toussaint (UAC, Bénin), GIBIGAYE Moussa (UAC, Bénin), YABI Ibouaïma (UAC, Bénin), ABOUDOU, YACOUBOU MAMA Aboudou Ramanou (UP, Bénin), AROUNA Ousséni (UNSTIM, Bénin), FANGNON Bernard (UAC, Bénin), GNELE José (UP, Bénin), OREKAN Vincent (UAC, Bénin), TOKO IMOROU Ismaïla (UAC, Bénin), VISSOH Sylvain (UAC, Bénin), AKINDELE A. Akibou (UAC, Bénin), BALOUBI David (UAC, Bénin), KOMBIENI Hervé (UAC, Bénin), OLOUKOÏ Joseph (AFRIGIS, Nigéria), TAKPE Auguste (UAC, Bénin), ABDOULAYE Djafarou (UAC, Bénin), DJAUGA Mama (UAC, Bénin), NOBIME George (UAC, Bénin), OUASSA KOUARO Monique (UAC, Bénin), GBENOU Pascal (UAC, Bénin), GUEDENON D. Janvier (UAC, Bénin), SABI YO BONI Azizou (UAC, Bénin), ANAGONOU Désiré (UAC, Bénin), TONDRO MAMAN Abdou Madjidou (UAC, Bénin)

**ISSN : 1840-9962**

**Dépôt légal** : N<sup>o</sup> 12388 du 25-08-2020, 3ème trimestre Bibliothèque Nationale Bénin

# SOMMAIRE

N°	TITRES	Pages
1	<b>TCHÉKOTÉ<sup>1</sup> Hervé et MENDO NGUEMA Priscele-Daniela<sup>1</sup></b> : <i>Les implications de projet du barrage de Memve'Ele sur le developpement de Nyabizan au Sud Cameroun</i>	4-16
2	<b>OUASSA<sup>1</sup> Pierre<sup>1</sup> et <sup>2*</sup>, SEIDOU Sophiatou<sup>1</sup>, DAKOU Bio Sylvestre<sup>3</sup>, ATCHADE A.A. Gervais<sup>1</sup>, VISSIN Expédit W. <sup>1</sup></b> : <i>Strategies d'adaptation des populations paysannes aux risques hydroclimatiques dans le bassin beninois de la Pendjari</i>	17-28
3	<b>BIAOU CHABI Luc Ogousinya*, ALI Guy Pépin Pathos, AGOSSA Toussaint, VIGNINOU Toussaint</b> : <i>Dynamique periurbaine dans la Commune d'Abomey-Calavi : fondements et manifestations</i>	29-43
4	<b>AWO Sourou Malikiyou<sup>1</sup>, OGOUWALE Romaric<sup>1</sup>, ALE Agbachi Georges<sup>2</sup>, ABDOULAYE Awali<sup>3</sup>, SALIFOU Arsène<sup>3</sup> et YABI Ibouaïma<sup>1</sup></b> : <i>Tendances climatiques dans le 4<sup>eme</sup> PDA : Cas des communes de Glazoué et de Pèrèrè au centre du Bénin</i>	44-54
5	<b>AHOKPOSSI Médessy R. Ghislain, AKPACA Innocent*, AHODO OUNSOU Richard et YABI Ibouaïma</b> : <i>Typologie et fonctions de l'agriculture urbaine et periurbaine dans l'agglomeration urbaine de Ouidah au Sud du Bénin</i>	55-67
6	<b>TRAORE Porna Idriss, KOUADIO Adou François, BENIE Kouaménan Gérard</b> : <i>Urbanisation et cadre de vie à bongouanou (Centre-Est de la Côte d'Ivoire)</i>	68-81
7	<b>MALOMON A. Bola <sup>1</sup>, VISSOH A. Sylvain <sup>2</sup>, FOLLY D. Komi <sup>1</sup></b> : <i>Gouvernance du foncier peripherique de la ville d'abomey-calavi (sud benin) : enjeux, pratiques et defis</i>	82-93
8	<b>COULIBALY Yaya, SEKONGO Sientienwin</b> : <i>La mise en valeur des lotissements et accessibilite aux logements dans la commune de yamousoukro (côte d'ivoire)</i>	94-108
9	<b>BATI KOUTOUMPO Barka Louis Philippe<sup>1</sup>, SAMBIENI N'koué Emmanuel<sup>2</sup>, GOMEZ COAMIA nsèque<sup>2</sup></b> : <i>Implications socioeconomiques des recours therapeutiques de la fièvre typhoïde dans les communes de Tanguieta-Matéri-Cobly</i>	109-121
10	<b>ADJE Barougbeye, AKAM Laounta et LARE Lalle Yendoukoa</b> : <i>Recomposition des collectivites territoriales : cas des communes de la préfecture de Sotouboua au Centre-Togo</i>	122-136

## **RECOMPOSITION DES COLLECTIVITES TERRITORIALES : CAS DES COMMUNES DE LA PREFECTURE DE SOTOUBOUA AU CENTRE-TOGO**

## **RECOMPOSITION OF TERRITORIAL COMMUNITIES : CASE OF THE MUNICIPALITIES OF THE SOTOUBOUA PREFECTURE IN CENTRAL TOGO**

*ADJE Barougbyè, AKAME Laounta et LARE Lalle Yendoukoa*

*Laboratory for Biogeographic Research and Environmental Studies (LaRBE), University of Lomé*  
*Tel: 228 90865782/ 228 98065743*

[\\*barougbeye@gmail.com](mailto:*barougbeye@gmail.com)

### **RESUME**

Avec l'échec des systèmes dirigistes et centralistes, le Togo a opté pour une réforme de l'organisation administrative fondée sur le principe de la décentralisation en structurant le territoire en collectivités. Pour ce faire, l'Etat togolais par le biais du ministère du développement à la Base, de la Jeunesse et de l'emploi des Jeunes, a procédé à la multiplicité de programmes et d'agences bien décentralisés. A cela s'ajoutent les organisations de la société civile qui œuvrent à la mise en place et au renforcement de capacité des Comités de Développement et des organisations de jeunes et à la construction des infrastructures socio-collectives. Ce dynamisme associé à la forte pression démographique conduit progressivement à la recomposition de l'espace. Le présent article cherche à relever les différentes transformations subies par l'espace des collectivités territoriales de la Préfecture de Sotouboua afin d'orienter les décideurs pour un meilleur aménagement. Pour y arriver, l'observation directe sur le terrain et les enquêtes par questionnaire couplées d'interviews ont été faites. Les résultats montrent une recomposition de l'espace qui est marquée par les changements de forme et mode d'habitat, la multiplication des infrastructures socio-collectives, le développement de l'artisanat et la diversification des branches d'activité, l'implantation des services, la multiplication des infrastructures hôtelières et des points de restauration.

**Mots clés** : Recomposition, Collectivités territoriales, Décentralisation, Dynamique économique

### **SUMMARY**

With the failure of the dirigiste and centralist systems, Togo opted for a reform of the administrative organization based on the principle of decentralization by structuring the territory into communities. To do this, the Togolese State through the Ministry of Development at the Base, Youth and Youth Employment, has possessed to the multiplicity of programs and agencies well decentralized. In addition, civil society organizations are working to build and build capacity of development committees and youth organisations and to build socio-collective infrastructure. This dynamism combined with the strong demographic pressure gradually leads to the recomposition of space. This article seeks to identify the various transformations undergone by the space of the local authorities of the Sotouboua Prefecture in order to guide decision-makers for better development. To achieve this, direct field observation and questionnaire surveys coupled with interviews were conducted. The results show a recomposition of space that is marked by changes in the form and mode of housing, the multiplication of socio-collective infrastructures, the development of handicrafts and the diversification of industries, the implementation of services, the multiplication of hotel infrastructures and food outlets.

**Keywords** : Recomposition, Territorial Communities, Decentralisation, Economic Dynamics

### **INTRODUCTION**

Au lendemain de l'échec des solutions étatiques dirigistes et centralistes, les pays africains ont opté pour une nouvelle alternative qui est le développement local en s'appuyant sur des dynamiques endogènes qui mobilisent les ressources locales, y compris les savoirs locaux (B.

Lisch, 1995, p. 10). Très vite, cette nouvelle politique qu'est le développement local, a permis la modernisation de l'agriculture subsaharienne caractérisée par des modifications profondes des systèmes agraires et une différenciation des métiers pratiqués dans les milieux ruraux (G. Josset, 1990, p. 41) avec pour conséquence un développement économique et social plus ou moins durable.

Au Togo, l'Etat a, pour assurer une vitalité économique et sociale de ces collectivités créé le Ministère du développement à la Base, de la Jeunesse et de l'emploi des Jeunes avec une multitude de programmes et d'agences bien décentralisés notamment : le PRADEB, le PAEIJ-SP, l'ANADEB, ... Les projets : PDC plus, HIMO, la plateforme multifonctionnelle, l'alphabétisation des groupements, ... pilotés par ces programmes et agences viennent complétés les actions du Ministère de l'agriculture de l'élevage et de la pêche à travers le Programme National d'Investissement Agricole et de la Sécurité Alimentaire (PNIASA). La mise en œuvre du Document Complet de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DISRPP-C) adopté en juin 2009 qui prend en compte des actions pour le développement à la base, sont entre autre les alternatives prises par L'Etat pour le développement à la base. La politique du développement des collectivités locales n'est pas laissée aux seules initiatives de l'Etat. Le libéralisme né au cours des années 1990 avec l'avènement de la démocratie et du multipartisme a entraîné la naissance des organisations de la société civile qui embrassent presque tous les secteurs de la vie socio-économique des communautés à la base (K. Djalna, 2016, p. 230). Elles œuvrent efficacement à la mise en place et au renforcement de capacité des Comités de Développement et des organisations paysannes, à l'orientation et à l'accompagnement des jeunes vers l'artisanat, à l'alphabétisation des adultes et à la mise en place des infrastructures socio-collectives (bâtiments scolaires, forages, des latrines,...). Ce dynamisme associé à la forte pression démographique et à la migration sont un puissant moteur de transformations des milieux naturels et sociaux (Gibigaye et *al*, 2012)

Dans la préfecture de Sotouboua, qui bénéficie non seulement de ces actions de l'Etat mais aussi des actions des organisations de la société civile. Aussi, le milieu a connu durant cette décennie l'installation et la création des institutions de finances (Orabank, Sunubank...) et de micro-finances (WAGES, FUCEC, URCLERC, mutuelle des femmes, TIBI), des sociétés de production agricole (Agrotresor, Labelle d'or...), des infrastructures hôtelières, offrant à la jeunesse d'énormes opportunités d'emploi. Ces diverses actions sont à l'origine des différentes mutations observées ces dernières années dans les collectivités territoriales de la préfecture de Sotouboua. Or ces mutations aboutissent à la recomposition de l'espace du monde rural. Alors quelles sont les différentes mutations susceptibles de provoquer une recomposition des collectivités territoriales de la préfecture de Sotouboua ? L'objectif général de cette recherche est d'identifier les mutations socio-économiques observées dans les collectivités locales de la Préfecture de Sotouboua ces dernières années.

## **1. MATERIEL ET METHODES**

### **Secteur de recherche**

La préfecture de Sotouboua est limitée au nord par la préfecture de Tchaoudjo, au sud par la préfecture de Blitta, à l'est par la préfecture de Tchamba et à l'ouest par la préfecture de Mò. Elle se situe entre 8°23' et 9°05' de latitude nord et entre 0°36' et 1°16' de longitude est. Elle compte 11 cantons, 140 villages et 109 fermes et hameaux et couvre une superficie de 3 586 km<sup>2</sup> avec une population de 121 014 habitants dont 61 097 hommes et 59 917 femmes, (RGPH, 2010).

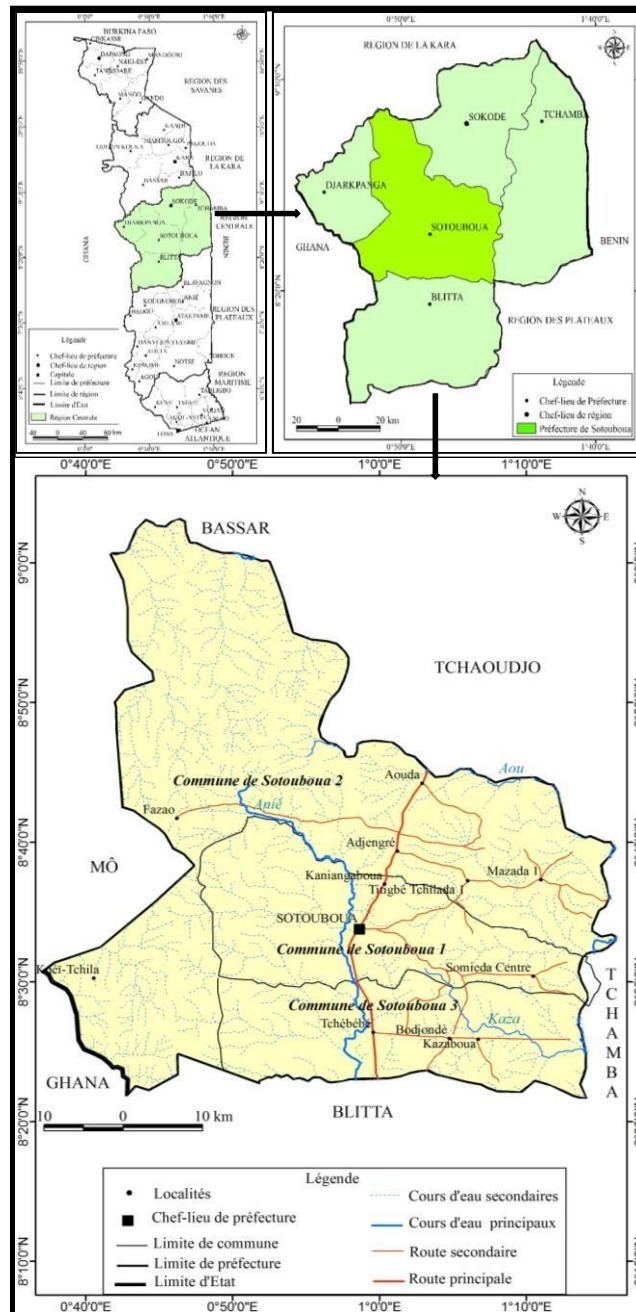
Le relief est formé de la plaine Bénino-Togolaise, des monts Fazao et du massif de Djabatouré.

Le climat est de type tropical chaud et humide à deux saisons : une saison sèche (novembre-avril) et une saison pluvieuse (mai-octobre).

Les sols sont diversifiés, avec des aptitudes agronomiques variées.

La zone est traversée par les cours d'eau : Mono et Anié.

La population de la zone est cosmopolite, composée de : Kabyè, Tem, Nawdeba, Bassar, Lamba, etc. 70 % de la population est agricole (RGPH, 2010, p. 2). Elle produit principalement les céréales (maïs, riz, sorgho, ...), les tubercules (Igname, manioc, ...) et les légumineuses (soja, haricot, arachides, ...).



**Figure 1** : Situation géographique du secteur d'étude  
 Source : Fond de carte topographique, 1986, IGN France

## Approche méthodologique

### Collecte des données

#### *Observation de terrain*

L'observation directe a permis de constater et identifier les infrastructures dans la localité, leur répartition et l'usage fait de ces infrastructures.

#### *Enquête par questionnaire et les interviews*

L'enquête a été menée dans les un tiers des villages des trois communes selon les critères ci-après :

- L'appartenance ethnique : les Kabyè, les Nawdeba et les Lamba installés dans la zone s'adonnent plus à l'activité agricole que les Tem qui sont plus commerçants ; cette répartition des activités a une influence sur le développement local car la mobilisation communautaire pour des travaux d'intérêt public est plus facile dans le premier cas que dans le second ;
- La situation géographique : les zones enclavées sont marginalisées au profit des zones désenclavées, de même que les zones rurales au profit de la zone urbaine.

L'échantillon a été déterminé à partir de la formule de L. Schwartz (1994, p. 2) qui est :

$$n = t^2 \times \frac{p(1-p)}{e^2}$$

- n= taille de l'échantillon
- t= niveau de confiance déduit du taux de confiance (traditionnellement 1,96 pour un taux de confiance de 95%).
- P= Proportion estimative de la population présentant la caractéristique étudiée dans la recherche, soit mathématiquement exprimée :  $(P = \frac{n}{N})$  avec p qui représente la proportion de la population locale concernées par l'enquête dans le cadre de cette étude, n (n= 30 170) l'effectif de la population des localités retenues pour l'enquête et N (N= 39 156) la population rurale totale des cantons du haut bassin du Mono choisis.
- e = marge d'erreur (traditionnellement fixé à 5%).

Sur cette base, trois cents trente-quatre (n=334) personnes des trois communes ont été interrogées. Dans le processus d'enquête, c'est la technique du choix aléatoire qui a été privilégiée pour l'identification des personnes ressources ciblées.

Aussi, pour avoir une proportion raisonnable d'enquêtés, un taux de sondage a été appliqué à l'échantillon. Ce taux de sondage a été calculé de la façon suivante :

$$\text{Taux de sondage} = \frac{\text{taille de l'échantillon}}{\text{population des localités à enquêter}} \times 100$$

Le taux de Sondage retenu pour la présente étude est de 0,90 %. Ce taux est appliqué aux effectifs des populations des localités où est menée l'enquête.

Aussi, quelques acteurs du marché ont été enquêtés au grand marché de la commune de Sotouboua I suivant l'échantillon ci-après déterminé de façon aléatoire, soit 30 vendeurs et 20 acheteurs.

### ***Entretiens***

Pour compléter les informations reçues à l'administration des questionnaires, plusieurs entretiens ont été organisés avec des acteurs du développement local notamment : les élus locaux, les présidents des comités cantonaux de développement (CCD) de Sotouboua, Tabindè, Tchébébé et Sessaro, les Présidents des comités villageois de développement (CVD) des villages choisis pour l'enquête et les responsables des ONG, afin de connaître l'impact de leurs actions pour le développement de leur milieu. En plus de ceux-ci, les responsables des micro-finances, des sociétés de production agricoles et les responsables des hôtels, ont fait aussi d'entretien afin d'avoir des informations précises sur les activités qu'ils mènent, les ressources tirées de leurs activités et les emplois générés. Aussi, les interviews avec le préfet, le directeur préfectoral de l'ICAT, le chef service de la ferme semencière, ont-elles permis de compléter les informations reçues auprès des différents acteurs.

### **Traitement des données**

Les données collectées par questionnaire ont été dépouillées à partir du logiciel SPSS 16.5. Les tableaux simples, à double entrée, des graphiques et des diagrammes ont été élaborés dans le logiciel Microsoft Excel. Les résultats obtenus ont fait l'objet d'une analyse descriptive.



## 2. RESULTATS

### Changement des formes et modes d'habitats

L'habitat dans le secteur d'étude revêt des aspects à la fois groupé et dispersé, bien qu'il n'existe pas au fait une dispersion sur la totalité d'un espace. Terre de colonisation des émigrés Kabyè et Losso, l'espace d'étude était constitué d'habitat en hameaux ou en grandes fermes dispersé car chaque famille habite sur les terres qu'elle exploite. Cependant, on assiste progressivement à une évolution de l'habitat avec l'arrivée de nouveaux émigrants et la pression démographique. De la forme dispersée, l'habitat passe à la forme semi-groupée puis à la forme groupée dans les premiers sites d'installation humains tels que Adjengré, Tchébébé, Kazaboua, Kaza, Sessaro, Titigbé, Tabindè, qui sont devenus aujourd'hui des agglomérations semi-urbaines où se déroulent diverses activités. Cette mutation dans la forme d'habitat est une tendance à la recomposition de cet espace.

Ce regroupement n'exclut pas qu'on retrouve dans l'espace du haut bassin du Mono des formes de dispersion comme c'est le cas à Kpéyida, une localité habitée par de nouveaux émigrants victimes des troubles sociopolitiques des années 1990 ; à Adjadè, à Atanko, ... qui ne sont d'autre que des fermes transformées aujourd'hui en village autonomes.

Du point de vue architectural et matériaux de construction, les habitats qui étaient autrefois de forme cylindrique et parallélépipédique à toit de chaume conique ou trapézoïdale et construits de terre mêlée de pailles hachées connaissent des changements ou amélioration tendant vers un habitat moderne. Aujourd'hui, comme l'indique la planche 1, l'habitat est construit soit en briques de terre pétrie et séchée soit en briques de ciment ; le tout couvert de tôle ondulée.



**Planche 1** : Habitats modernes à Sessaro dans la commune rurale de Sotouboua II

**Prise de vues** : ADJE, mai 2020

La hausse des revenus des agriculteurs et l'accessibilité aux crédits sont des facteurs non négligeables ayant contribué à cette mutation. Encore faut-il rappeler que les natifs résidant en milieu urbain investissent également dans la construction d'habitats modernes dans les zones rurales.

Cette évolution de l'habitat marquée par un regroupement et une modernisation constitue un trait caractéristique de la recomposition.

### Multiplication des infrastructures socio-collectives

#### *Etablissements scolaires de plus en plus équipés en bâtiments*

Les agences, programmes et structures de développement en activité dans la zone ont contribué efficacement dans la construction des bâtiments scolaires, centres de santé et centres communautaires. Ainsi, les localités qui avaient leurs écoles en hangars couverts de pailles ou de tôles de récupération, connaissent aujourd'hui des bâtiments modernes équipés de tables

bancs adaptés pour les jeunes apprenants. La planche 2 montre un bâtiment scolaire vue de l'extérieur et de l'intérieur.



**Planche 2 :** Bâtiment scolaire réalisé sur le PDCPlus à Pitiyo par AGAIB-RC  
**Source :** ONG-ESD (intermédiaire technique), juin 2017

### *Centres de santé et centres communautaires de plus en plus rapprochés des populations*

De même que les bâtiments scolaires, Plan International-Togo a œuvré pour la construction et la réhabilitation des centres de santé rapprochant ainsi les lieux de soins près des populations. Ces infrastructures modernes donnent une visibilité aux localités qu'elles appartiennent (planche 3).



**Planche 3 :** USP de Titigbé réalisé par Plan International-Togo  
**Prise de vues :** ADJE, janvier 2020

Autrefois inexistant, les centres communautaires sont de nos jours construits dans presque tous les chefs-lieux de cantons et dans de nombreux villages tels que Tcharè Copé, Boa pour ne citer que ceux-ci.

### *Multiplication des points d'eau potable et extension du réseau électrique*

Les habitants des trois communes de Sotouboua ont pendant longtemps connu un problème crucial d'eau potable à tels point qu'ils s'approvisionnaient dans des sources peu recommandables telles que les mares, les rivières, les fleuves, .... L'utilisation de ces eaux insalubres causait de nombreuses maladies hydriques dont la diarrhée, le choléra, ....

En vue de réduire ces effets négatifs et améliorer les conditions sanitaires de ces communautés à travers l'accès à l'eau potable, plusieurs agences et ONG sont intervenues dans le secteur cette dernière décennie pour compléter les travaux amorcés par Plan international Togo et la Direction des Travaux Publiques dans la réalisation des puits protégés et les forages équipés d'une pompe à motricité humaine.

Au nombre de ces travaux, les forages réalisés grâce à l'appui financier et technique de l'Agence d'Appui aux Initiatives de Base Région Centrale (AGAIB-RC) dans le cadre de la mise en œuvre du projet de développement Communautaire et des Filets Sociaux (PDC plus) et ceux réalisés par la Fondation Américaine CECODRI.

Aujourd'hui, la construction des forages photovoltaïques équipés de plaques solaires avec des mini adductions d'eau potable (AEP) dans les quartiers périphériques prend de l'ampleur grâce à l'appui des différents partenaires. Ces forages sont réalisés dans diverses localités en occurrence : Egbamdè, Sessaro, Titigbé, Fazao, Tchébébé, Sotouboua centre et plus. La planche 4 indique le forage photovoltaïque de Boa (commune de Sotouboua II) avec une mini adduction d'eau.



**Planche 4 : Forage réalisé à Boa (commune de Sotouboua II)**  
**Prise de vues : ADJE, novembre 2020**

Plusieurs projets réalisés et en cours de réalisation permettent d'augmenter le taux de couverture en l'électricité. Ainsi, le secteur d'étude a bénéficié du projet d'électrification de 69 localités rurales, financés par la Banque islamique de Développement. Tous les onze chefs-lieux de canton ont connu une extension du courant électrique au cours de cette dernière décennie ; cela a entraîné de multiples transformations socioéconomiques.

En effet, la présence de la lumière a transformé les voies éclairées en de véritables points de commerce. La tombée de la nuit qui autrefois nécessitait la cessation de toute activité et un repli vers les concessions ne produit plus le même effet chez la population rurale. Bien au contraire se développe sous les lampadaires une mini-restauration de boisson locale, de différents mes, etc. chaque soir jusqu'à une heure avancée. Ces places constituent des lieux de rencontre et de partage où chacun vient acquérir toutes sortes d'information. Les boutiques, les bars et les kiosques de télé foot rendent les endroits animés, vivables et attirants comme le montre la planche 5. Les jeunes jadis désœuvrés, sont aujourd'hui de plus en plus épanouis.



**Planche 5 : Points de vente sous les lampadaires à Kazaboua (commune de Sotouboua III)  
Prise de vues : ADJE, mai 2020**

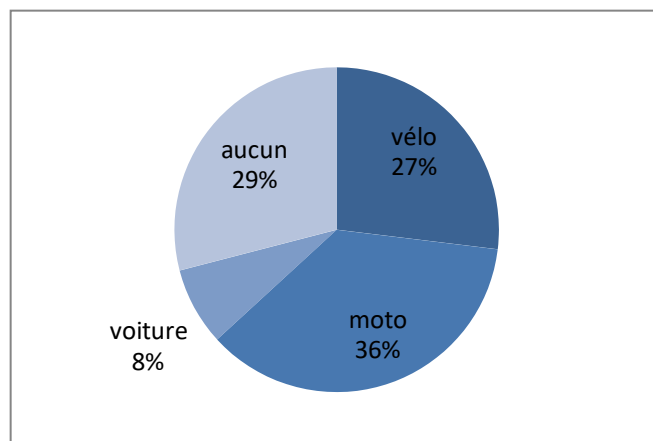
### ***2.2.5. Aménagement des routes et mutation dans les moyens de transport***

On note depuis quelques années un aménagement et une réhabilitation des pistes intensifiant ainsi le trafic. A titre d'exemple, la réhabilitation des routes : Sotouboua-Aou-Mono, Sotouboua-Kpeyida, Sotouboua-Titigbé, Adjengré-Titigbé et Adjengré-Fazao. La planche 6 indique la piste Sotouboua-Titigbé en réhabilitation.



**Planche 6 : Réhabilitation de la piste Sotouboua-Titigbé  
Prise de vues : ADJE, décembre 2020**

L'acquisition d'un moyen de déplacement apparaît aujourd'hui comme une priorité chez les producteurs avec pour objectif de faciliter le déplacement des personnes et le transport des produits agricoles vers les marchés urbains et semi-urbains. La figure 2 montre la répartition des producteurs en fonction de la disponibilité et le type de moyen de déplacement utilisé.



**Figure 2 :** Répartition des enquêtés selon le type de moyen de déplacement utilisé

**Source :** Travaux de terrain, Juillet 2019

Au regard de cette figure, 29 % des enquêtés ne disposent aucun moyen de déplacement. Par contre le moyen de déplacement le plus usuel est la moto, possédée par 36% des agriculteurs enquêtés. Par contre, le vélo, depuis longtemps utilisé par la majorité des ruraux connaît une disparition progressive. Il n'est utilisé que par 27% des enquêtés parce qu'étant moins praticable que la moto qui permet de parcourir de longs trajets et de transporter plus de marchandise. La voiture jadis inexistante dans les communautés rurales est aujourd'hui utilisée par 8% des personnes interviewées.

La difficulté de gagner un moyen de déplacement pour les hommes et les marchandises trouve désormais une solution avec l'augmentation du parc automobile dans le secteur.

### Développement de l'artisanat

Le secteur de l'artisanat a connu un développement dans la zone d'étude ces dernières années avec un accroissement du nombre de métiers et la représentativité de toutes les branches d'activités. Le tableau 1 permet de répertorier les artisans des trois communes de la Préfecture de Sotouboua.

**Tableau 1 :** Répertoire des artisans des communes de Sotouboua

N°	Branches d'activités	Nombre de métiers
01	Agro-alimentaire, alimentation et restauration	253
02	Mines et carrières, construction et bâtiment	312
03	Métaux et construction métalliques, mécanique, électromécanique, électronique, électricité et petites activités de transport	339
04	Bois et assimilés, mobilier et ameublement	211
05	Textile, habillement, cuirs et peaux	503
06	Audiovisuel et soins corporels	42
07	Hygiène et soins corporels	158
08	Artisanat d'art et décoration	17

**Source :** GIPATO-Sotouboua

Le nombre sans cesse grandissant d'atelier de travail dans la localité contribue à la recomposition de cet espace.

### **Développement impressionnant du secteur tertiaire**

La croissance démographique et la dynamique des activités agricoles et commerciales dans les communes de Sotouboua sont à l'actif de la création de multiples services : les sociétés privées, les micro-finances, les banques, ...

#### ***Sociétés privées***

Certaines sociétés privées interviennent également depuis quelques années dans l'achat des produits dans le secteur d'investigation mais s'intéressent particulièrement au soja. Il s'agit de Label d'or, Agro-trésor, Agri-foco, aide-toi le ciel t'aidera... l'une de ces sociétés a fait l'objet de cette étude : Label d'or.

Label d'or est une société spécialisée dans l'agriculture biologique. Elle intervient aussi bien dans la production en accompagnant les producteurs que dans l'achat. Pour assurer le monopole du marché des produits biologiques. Sept cadres (04 contrôleurs, une coordonnatrice et 02 inspecteurs qui couvrent de Sotouboua à Mango) et une secrétaire. Le tableau II présente les quantités du soja acheté par campagne agricole depuis l'installation de la société dans le secteur.

**Tableau II : Quantité de soja achetée par la société Label d'or par campagne agricole à Sotouboua**

<b>Campagnes agricoles</b>	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
<b>Quantité en tonnes</b>	4000	7000	2000	4200	2000

**Source :** Label d'or, agence Sotouboua, 2020

La quantité du soja achetée diffère selon les campagnes à cause des aléas climatiques et de la concurrence.

La forte production du riz dans le secteur a conduit à la création de deux unités de transformation de riz : ESOP-Sotouboua en 2004 et AGRI-MOUNG en 2016.

La première unité emploie 4 agents permanents, 4 agents non permanents et 30 femmes qui sont rémunérées à la tâche. Elle achète environ 120 tonnes de riz de variété IR841 par an et 63 % de cette quantité est récupérée en produit fini (35 à 45 % de long grain et 55 à 65% de brisures).

La seconde unité (AGRI-MOUNG) emploie sept (07) permanents et 20 manœuvres temporaires. La production s'est rapidement accrue allant de 171 tonnes en 2016 à 1300 tonnes en 2019. Le tableau III indique la quantité de riz achetée et le produit fini vendu chaque année.

**Tableau III : Situation du produit acheté et vendu à AGRI-MONG**

Année	Quantité de produit brut acheté en tonne	Quantité de produit fini vendu en tonne
2016	117	85
2017	418	378
2018	815	567
2019	1300	609

**Source :** Direction de la société, juillet 2020

L'implantation de ces unités a contribué à l'évolution des quartiers périphériques de la ville de Sotouboua à travers l'extension du courant électrique qui a poussé plus d'un à construire une habitation. Aussi, les édifices construits pour abriter l'unité ont contribué dans la transformation de cet espace. La planche 7 illustre cette unité.



**Planche 7 :** Unité de transformation du riz AGRI-MOUNG (Commune de Sotouboua I)

**Prise de vues :** Adjé, juillet 2020

### ***Implantation des micro-finances***

Les micro-finances sont des structures financières réservées surtout aux acteurs à faible potentialité économique et financière et qui n'ont pas accès aux services financiers bancaires. Les systèmes traditionnels de conservation d'argent (grenier, sous terre, ...) qui autrefois causaient d'énormes pertes aux populations à cause du vol et des incendies, ont pratiquement disparu dans le secteur avec la création de ces institutions de micro-finance (IMF). Ces micro-finances constituent désormais des lieux privilégiés d'épargne et de crédit permettant ainsi aux différents acteurs de développer leurs activités sans toutefois oublier de multiples emplois qu'elles créent. Elles sont retrouvées en grand nombre dans la zone. Parmi elles, la FUCEC, l'UCMECF-TO, WAGES, TIBI, ... La planche 8 montre la nouvelle micro-finance WAGES.



**Planche 8 : WAGES Sotouboua**  
**Prise de vues : Adjé, décembre 2020**

### ***Institutions bancaires de plus en plus disponibles***

Les salariés qui jadis étaient obligés d'effectuer un déplacement à Sokodé à la fin de chaque mois pour la perception de leur salaire, sont aujourd'hui soulagés grâce à l'installation de trois banques : Orabank, UTB, Sunu bank. Ces institutions bancaires qui permettent d'accroître le nombre de service et d'employés de la préfecture, participent à la recomposition de cet espace à partir des édifices qu'elles occupent. La planche 15 permet d'observer les édifices de ces différentes banques.



**Planche 9 : Orabank Sotouboua et UTB Sotouboua**  
**Prise de vues : Adjé, décembre 2020**

### **Disponibilité des moyens d'information et de la communication**

L'espace du haut bassin du Mono connaît une recrudescence des moyens d'information et de communication cette dernière décennie. Le téléphone cellulaire est utilisé par 48,46 % des enquêtés. L'extension du courant électrique, l'installation des plaques solaires et les tablettes chargeables des plates-formes multifonctionnelles aident considérablement les communautaires pour les activités qui nécessitent l'énergie électrique. La radio, pendant longtemps utilisée comme unique moyen d'information dans le secteur est aujourd'hui secondé par la télévision. Aussi, les kiosques de téléfoot sont installés dans presque tous les villages permettant aux jeunes de se distraire.

Le développement de tous ces moyens de communications dû à l'augmentation du revenu des producteurs s'explique également par l'extension du courant électrique, l'installation des plaques solaires et les tablettes chargeables des plates-formes multifonctionnelles.

### **Multiplication infrastructures hôtelières**

Une dizaine d'hôtel se partage aujourd'hui l'espace d'étude avec des édifices attrayants et un personnel qualifié. Planche 16 permet d'observer deux de ces édifices (l'hôtel 5 étoiles de



CECO dans la commune de Sotouboua I et l'hôtel Bon Compte dans la commune de Sotouboua II). La présence de ces infrastructures permet à ces collectivités d'abriter des ateliers et congrès de portée nationale tels que le congrès du Conseil National de la Jeunesse (CNJ) en février 2019, l'atelier de formation digitale à la numérique et à la synococulture de la MIFA du 16 novembre au 19 décembre 2020.



**Planche 10 : Hôtel 5 étoiles de CECO et Hôtel Bon compte**  
**Prise de vues : Adjé, juillet 2020**

### 3. DISCUSSION

Les résultats obtenus à partir de l'observation directe, les enquêtes par questionnaires et les interviews ont permis de constater que l'espace des communes de la préfecture de Sotouboua est en recomposition. Cette recomposition est marquée dans un premier temps par un changement de forme et mode d'habitat, changement qui se manifeste par une évolution de l'habitat de la forme dispersée à la forme groupée dans la plupart des localités. Jadis, de forme cylindrique et parallépipédique à toit de chaume conique ou trapézoïdale et construits de terre mêlée de pailles hachées, cet habitat devient aujourd'hui moderne, construit soit en briques de terre pétrie et séchée soit en briques de ciment avec une toiture en tôle ondulée.

Le nombre sans cesse grandissant des infrastructures socio-collectives construites et en construction telles que les écoles, les centres de santé, les pistes rurales, les centres communautaires, des munis châteaux d'eau avec des adductions dans les quartiers proches permettant à la population de s'épanouir, constituent dans un second temps les traits caractéristiques de cette recomposition.

L'implantation de multiples services (ONG de développement, les sociétés privées, les micro-finances, les banques,...) dans le secteur d'étude, le développement impressionnant de l'artisanat et surtout des activités commerciales et agricoles, ont contribué à la hausse du niveau de vie marqué par le bâtis et l'accroissement du parc moto et automobiles. Ces dynamiques économiques et sociales impulsées par les collectivités territoriales en étude ont véritablement transformé l'espace. Les mêmes constats ont été faits en Algérie par N. HACHEMI – DOUICI N. et *al.* (1984, p. 12) et au Maroc par S. BOUJROUF (2002, p. 20).

Le souci de se faire une source de revenu complémentaire, d'avoir une activité économique stable et de répondre au besoin de la population interne et externe en restauration et hébergement, a contribué à la construction des hôtels, auberges et restaurants, participant à la recomposition de l'espace. Ces facteurs ont également été relevés par NORA S. (2009, p. 7) en Algérie.

## CONCLUSION

La recomposition des collectivités territoriales de la préfecture de Sotouboua, traduit un processus perpétuel induit par des changements de formes et modes d'habitat, la multiplication des infrastructures socio-collectives, le développement de l'artisanat et la diversification de ses branches d'activité, la création des services, l'implantation des micro-finances et des banques, etc. En effet, l'espace d'étude connaît une évolution de son habitat qui présente de nos jours une forme groupée avec des bâtiments modernes. Les différents quartiers et localités sont reliés par des routes et pistes qui facilitent la mobilité en toute saison. Aussi, les infrastructures socio-collectives (écoles, centres de santé, centre communautaires, ...) implantées à divers endroits pour assurer une éducation de qualité à la jeunesse et offrir un cadre de soin moderne à la population afin de contribuer à son épanouissement. En outre, l'intensification de la production agricole, le développement des activités commerciales et l'orientation des jeunes vers l'artisanat, participent à la transformation de cet espace à travers la construction des centres de formations et des ateliers de travail et l'augmentation du parc moto et automobile. La création des sociétés de production, de transformation et de commercialisation de produits agricoles, l'installation des agences de banques et de micro-finances et la construction des infrastructures touristiques (hôtels, restaurants, ...) ont offert des opportunités d'emploi à la jeunesse, affectant aussi bien l'espace physique en recomposition, que des mutations de l'organisation sociale.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BOUJROUF Saïd (2002), Innovation et recomposition territoriale au Maroc. Une mise en perspective géo-historique. Cadi Ayyad University, IRD Editions, 24 p.
- DJALNA Kouyadéga, 2016, Les dysfonctionnements de l'aide au développement comme facteurs de paupérisation dans la préfecture de Doufelgou au Togo. Thèse de doctorat, Université de Lomé, 326 p.
- JOSSET Gilles, 1990, Aménagements villageois et du terroir, in *Le technicien d'agriculture tropicale*, Edition Maison neuve et Larousse. Paris, 151 p.
- LISCH Benoît., 1995, *Regards parallèles sur le développement local*, Montlhéry cedex-France, 61 p.
- NORA Semmoud, 2014, La recomposition sociale de l'espace, un phénomène pérenne, HAL Id : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00986444>, 15 p
- HACHEMI – DOUCI Naima, et SI MOHAMMED Djamal., 1984, La problématique du développement économique local et la recomposition du territoire en Algérie : de la construction étatique à la construction libérale, Univ. Mouloud MAMMERY de Tizi Ouzou, Algérie, 17p.

# INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

## 1- Contexte, Justification et Objectifs du journal

Le développement des territoires ruraux est une préoccupation prise en compte par de nombreux organismes internationaux que nationaux à travers les projets et programmes de développement.

En Afrique, le défi du développement est indissociable du devenir des espaces ruraux. Les territoires ruraux sont caractérisés par d'importantes activités rurales qui influencent sur la dynamique du monde rural et la restructuration des espaces ruraux.

En effet, de profondes mutations s'observent de plus en plus au sein du monde rural à travers les activités agricoles et extra agricoles. Des innovations s'insèrent dans les habitudes traditionnelles des ruraux. Cela affecte sans doute le système de production des biens et services et les relations entre les villes et campagnes.

Ainsi, dans ce contexte de mutation sociétale, de nouvelles formes d'organisation spatiale s'opèrent. Ces nouvelles formes dénotent en partie par les différents modes de faire-valoir. Aussi, plusieurs composantes environnementales sont-elles impactées et nécessitent donc une attention particulière qui interpelle aussi bien les dirigeants politiques, les organismes non étatiques et les populations locales pour une gestion durables des espaces ruraux.

Par ailleurs, le contexte de la décentralisation, le développement à la base implique toutes les couches sociales afin d'amorcer réellement le développement. Ainsi, la femme rurale, à travers le rôle qu'elle joue dans le système de production de biens et services, mérite une attention particulière sur le plan formation, information et place dans la société en pleine mutation.

Enfin, en analysant le contexte socioculturel et l'évolution de la croissance démographique que connaissent les campagnes, les questions d'assainissement en milieu rural doivent de plus en plus faire l'objet des préoccupations majeures à tous les niveaux de prises de décision afin de garantir à tous un cadre de vie sain et réduire l'extrême pauvreté en milieu rural.

Le premier numéro du Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J\_GRAD*) du Laboratoire de Géographie Rurale et d'Expertise Agricole (LaGREA) s'inscrit dans la logique de parcourir de façon profonde tous les aspects liés au monde rural. A ce titre, les axes thématiques prioritaires ci-après seront explorés.

### **Axe 1 : Dynamique des espaces ruraux et Aménagement de l'espace rural**

- ✓ Mutations spatiales et dynamique des espaces ruraux ;
- ✓ Gestion du foncier rural et environnementale ;
- ✓ Climat, aménagements hydroagricoles ;
- ✓ SIG et gestion des territoires ruraux ;
- ✓ Gouvernance et planification des espaces ruraux.

### **Axe 2 : Economie rurale**

- ✓ Activités agricoles et sécurité alimentaire ;
- ✓ Ecotourisme ;
- ✓ Artisanat rural ;
- ✓ Territoires, mobilité et cultures.

### **Axe 3 : Genre et développement rural**

- ✓ Femmes et activités rurales ;
- ✓ Développement local ;
- ✓ Echanges transfrontaliers dans les espaces ruraux ;
- ✓ Hygiène et assainissement en milieu rural.

## **2. Instructions aux auteurs**

### **Politique éditoriale**

Le Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J\_GRAD*) publie des contributions originales en français ou en anglais dans tous les domaines de la science sociale.

Les contributions publiées par le journal représentent l'opinion des auteurs et non celle du comité de rédaction. Tous les auteurs sont considérés comme responsables de la totalité du contenu de leurs contributions.

Le Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J\_GRAD*) est semestrielle. Il apparaît deux fois par an, tous les six mois (juin et décembre).

### **Soumission et forme des manuscrits**

Le manuscrit à soumettre au journal doit être original et n'ayant jamais été fait objet de publication au paravent. Le manuscrit doit comporter les adresses postales et électroniques et le numéro de téléphone de l'auteur à qui doivent être adressées les correspondances. Ce manuscrit soumis au journal doit impérativement respecter les exigences du journal.

**La période de soumission des manuscrits est de :** 01 au 31 août 2020.

**Retour d'évaluation :** 30 septembre 2020.

**Date de publication :** 15 décembre 2020.

Les manuscrits sont envoyés sur le mail du journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J\_GRAD*) à l'adresse: [journalgrad35@gmail.com](mailto:journalgrad35@gmail.com) avec copie à Monsieur Moussa GIBIGAYE <moussa\_gibigaye@yahoo.fr>.

### **Langue de publication**

*J\_GRAD* publie des articles en français ou en anglais. Toutefois, le titre, le résumé et les mots clés doivent être donnés dans deux langues (anglais et français).

### **Page de titre**

La première page doit comporter le titre de l'article, les noms des auteurs, leur institution d'affiliation et leur adresse complète. Elle devra comporter également un titre courant ne dépassant pas une soixantaine de caractères ainsi que l'adresse postale de l'auteur, à qui les correspondances doivent être adressées.

- Le titre de l'article est en corps 14, majuscule et centré avec un espace de 12 pts après le titre (format > paragraphe > espace après : 12 pts).
- Les noms et prénoms des auteurs doivent apparaître en corps 12, majuscule et centré et en italique.
- Les coordonnées des auteurs (appartenance, adresse professionnelle et électronique) sont en corps 10 italique et alignés à gauche.

### **Résumé**

Le résumé comporte de 250 à 300 mots et est présenté en Français et en Anglais. Il ne contient ni référence, ni tableau, ni figure et doit être lisible. Il doit obligatoirement être structuré en cinq parties ayant respectivement pour titres : « Description du sujet », « Objectifs », « Méthode », « Résultats » et « Conclusions ». Le résumé est accompagné d'au plus 05 mots-clés. Le résumé et les mots-clés sont composés en corps 9, en italique, en minuscule et justifiés.

### **Introduction**

L'introduction doit fournir suffisamment d'informations de base, situant le contexte dans lequel l'étude a été réalisée. Elle doit permettre au lecteur de juger de l'étude et d'évaluer les résultats acquis.

### **Corps du sujet**

Le corps du texte est structuré suivant le modèle IMReD. Chacune des parties joue un rôle précis. Elles représentent les étapes de la présentation.

#### **Introduction**

L'introduction doit indiquer le sujet et se référer à la littérature publiée. Elle doit présenter une question de recherche.

L'objectif de cette partie est de mettre en avant l'intérêt du travail qui est décrit dans l'article et de justifier le choix de la question de recherche et de la démarche scientifique.

## **Matériel et méthodes**

Cette partie doit comprendre deux volets : présentation succincte du cadre de recherche et l'approche méthodologique adoptée.

### **2.3.5.3 Résultats**

Les résultats sont présentés sous forme de figures, de tableaux et/ou de descriptions. Il n'y a pas d'interprétation des résultats dans cette partie. Il faut particulièrement veiller à ce qu'il n'y ait pas de redondance inutile entre le texte et les illustrations (tableaux ou figures) ou entre les illustrations elles-mêmes.

### **2.2.5.4 Discussion**

La discussion met en rapport les résultats obtenus à ceux d'autres travaux de recherche. Dans cette partie, on peut rappeler l'originalité et l'intérêt de la recherche. A cet effet, il faut mettre en avant les conséquences pratiques qu'implique cette recherche. Il ne faut pas reprendre des éléments qui auraient leur place dans l'introduction.

## **Conclusion**

Cette partie résume les principaux résultats et précise les questions qui attendent encore des réponses. Les différentes parties du corps du sujet doivent apparaître dans un ordre logique.

L'ensemble du texte est en corps 12, minuscule, interligne simple, sans césure dans le texte, avec un alinéa de première ligne de 5 mm et justifié (Format > paragraphe > retrait > 1ère ligne > positif > 0,5 cm). Un espace de 6 pts est défini après chaque paragraphe (format > paragraphe > espace après : 6 pts). Les marges (haut, bas, gauche et droite) sont de 2,5 cm.

- Les titres (des parties) sont alignés à gauche, sans alinéa et en numérotation décimale
- La hiérarchie et le format des titres seront les suivants :

Titre de premier ordre : (1) MAJUSCULE GRAS justifié à gauche

Titre de 2ème ordre : (1-1) Minuscule gras justifié à gauche

Titre de 3ème ordre : (1-1-1) Minuscule gras italique justifié à gauche

Titre de 4ème ordre : (1-1-1-1) Minuscule maigre ou puces.

## **Rédaction du texte**

La rédaction doit être faite dans un style simple et concis, avec des phrases courtes, en évitant les répétitions.

## **Remerciements**

Les remerciements au personnel d'assistance ou à des supports financiers devront être adressés en terme concis.

## **Références**

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain, en diminuant la taille de police d'un point. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, des façons suivantes :

- (Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'Auteur, année de publication, pages citées);

### **Exemples :**

1-Selon C. Mathieu (1987, p. 139) aucune amélioration agricole ne peut être réalisée sans le plein accord des communautés locales et sans une base scientifique bien éprouvée ;

2-L'autre importance des activités non agricoles, c'est qu'elles permettent de sortir les paysans du cycle de dépendance dans laquelle enferment les aléas de la pluviométrie (M. Gueye, 2010, p. 21) ;

3-K. F. Yao *et al.*, (2018, p.127), estime que le conflit foncier intervient également dans les cas d'imprécision ou de violation des limites de la parcelle à mettre en valeur. Cette violation des limites de parcelles concédées engendre des empiètements et des installations d'autres migrants parfois à l'issue du donateur.

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

- Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, les pages (pp.) des articles pour une revue.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2ndeéd.). Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

### **Références bibliographiques Article**

#### **dans revue**

GIBIGAYE Moussa, HOUINSOU Auguste, SABI YO BONI Azizou, HOUNSOUNOU Julio, ISSIFOU Abdoulaye et DOSSOU GUEDEGBE Odile, 2017, Lotissement et mutations de l'espace dans la commune de Kouandé. *Revue Scientifiques Les Cahiers du CBRST*, **12**, 237-253

#### **Ouvrages, rapport**

IGUE Ogunsola John, 2019, *les activités du secteur informel au Bénin : des rentes d'opportunité à la compétitivité nationale*, Paris, France, Karthala, 252 p.

#### **Articles en ligne**

BOUQUET Christian et KASSI-DJODJO Irène, 2014, « Déguerpir » pour reconquérir l'espace public à Abidjan. In : *L'Espace Politique*, mis en ligne 17 mars 2014, consultée le 04 août 2017. URL : <http://espacepolitique.revues.org/2963>

#### **Chapitre d'ouvrage**

OFOUEME-BERTON Yolande, 1993, Identification des comportements alimentaires des ménages congolais de Brazzaville : stratégies autour des plats, in Muchnik, José. (coord.). *Alimentation, techniques et innovations dans les régions tropicales*, 1993, Paris, L'harmattan, 167-174.

#### **Thèse ou mémoire :**

FANGNON Bernard, 2012, *Qualité des sols, systèmes de production agricole et impacts environnementaux et socioéconomiques dans le Département du Couffo au sud-ouest du Bénin*. Thèse de Doctorat en Géographie, EDP/FLASH/UAC, p.308

#### **Frais d'inscription**

**Les frais de soumission sont fixés à 40.000 FCFA (quarante mille Francs CFA).**

Conformément à la recommandation du comité scientifique du Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J\_GRAD*), les soumissionnaires sont priés de bien vouloir s'acquitter de leur frais de publication dès la première soumission sur la plateforme de gestion des publications du Journal. Les articles ne seront envoyés aux évaluateurs qu'après paiement par les auteurs des frais d'instruction et de publication qui s'élèvent à quarante mille francs (40.000 F CFA) par envoi Western Union, RIA, MONEYGRAM ou par mobile money (**Préciser les noms et prénoms**) à **Monsieur SABI YO BONI Azizou** au numéro +229 97 53 40 77 (WhatsApp). Le reçu doit être scanné et envoyé à l'adresse suivante <journalgrad35@gmail.com> avec copie à Monsieur **Moussa GIBIGAYE** <moussa\_gibigaye@yahoo.fr>.

#### **Contacts**

Pour tous autres renseignements, contacter l'une des personnes ci-après,

- Monsieur Moussa GIBIGAYE +229 95 32 19 53
- Monsieur FANGNON Bernard +229 97 09 93 59
- Monsieur SABI YO BONI Azizou +229 97 53 40 77